

CONSEIL MUNICIPAL
Compte rendu succinct de la réunion du 22 mars 2013

- 1 - Approbation du compte-rendu de la séance du 28 Février 2013
- 2 - Décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal au Maire : Acceptation d'une recette dans le cadre de la mise en place de la signalétique commerçante – Avenant au marché de prestation de services « organisation d'activités enfance/jeunesse de la commune – Avenant n° 1 au lot n° 2 du marché de réhabilitation de l'église St Vaast de Loos-en-Gohelle – Avenant n° au lot n°2 du marché de réhabilitation de l'église St Vaast de Loos-en-Gohelle – Ligne de Trésorerie
- 3 - **Fixation** des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2013 (Taxes d'habitation – Taxe Foncière sur le bâti et le non bâti)
- 4 - **Vote** du budget primitif 2013 pour la Commune – le Lotissement Rue Faidherbe – la production d'énergie photovoltaïque
- 5 - **Décision** de créer un budget annexe spécifique à la ZAC Quartier Ouest
- 6 - **Vote** du budget primitif 2013 de la ZAC Quartier Ouest
- 7 - **Attribution** des subventions de fonctionnement et exceptionnelles aux sociétés locales et extérieures et **attribution** de la subvention accordée au Centre Communal d'Actions Sociales
- 8 - **Décision** de l'acquisition du terrain Rue Paul Vaillant Couturier – cadastrée section AO n° 85p – dans le cadre de l'aménagement du Quartier Ouest
- 9 - **Accord** pour l'attribution d'une subvention, représentant la participation de la commune, à la Mutuelle Nationale Territoriale pour le mois de Janvier 2013
- 10 - **Décision** d'acquérir la Licence IV du débit de boisson sis 15 Rue du 11 Novembre et de la revendre au nouvel exploitant
- 11 - **Décision** d'accepter la cession gratuite des voiries et les espaces communs du lotissement La Toupie, Rue Hoche, dans le domaine communal
- 12 - **Informations et questions diverses**

Toutes ces décisions ont été votées à l'unanimité

Vu pour être affiché conformément aux
Prescriptions de l'article L 2121-25 du
Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

Loos-en-Gohelle,
le 27 Mars 2013

Le Maire,